



Section de Vaucluse

Compte rendu du CDAS du 26 avril 2015

En préambule de la réunion, Monsieur le Président du CDAS, réaffirme son attachement à l'action sociale et se réjouit du maintien du montant des crédits alloués à notre département.

F.O.-DGFIP 84 prend bonne note des propos du Président quant au maintien de l'enveloppe budgétaire des crédits de l'action sociale tout en rappelant l'importance d'une action sociale de qualité.

Point 1 : Approbation du PV du 09/10/2014

Vote pour des organisations syndicales dont **F.O.-DGFIP 84**.

Point 2 : Modalités de composition et de fonctionnement des CDAS

Un nouveau CDAS sera de nouveau convoqué en juin pour l'adoption d'un nouveau règlement intérieur.

En effet suite au groupe de travail CNAS du 5 mars 2015 concernant les projets de règlement intérieur des CDAS ET CNAS, l'administration a proposé de remplacer le PV (procès verbal) par un simple compte rendu. FO FINANCES a eu une position ferme d'opposition à cette proposition et a rappelé son attachement au PV qui reste le seul document juridique officiel.

En attente d'un accord en CNAS le règlement des CDAS ne peut pas être voté localement.

Point 3 : Orientations 2015

Les orientations de l'action sociale pour 2015 au niveau national nous ont été présentées comme ayant pour objectif principal d'élargir le dialogue social, préserver les agents et améliorer leurs conditions de vie au travail avec une attention plus particulière sur le logement, l'aide à la restauration, l'aide à la parentalité, l'accompagnement des agents en difficulté.

F.O.-DGFIP 84 restera bien évidemment vigilant sur ces points qui touchent au plus près la vie de nos collègues au niveau professionnel comme au niveau personnel.

Point 4 : Crédits du BIL 2015 :

Bonne nouvelle pour le département, le BIL est en légère hausse (de 3,4%) par rapport à celui de l'an dernier.

Cette augmentation nous a été expliquée comme résultant de 3 paramètres principaux portant sur un rajustement du nombre d'agents actifs, d'enfants et de retraités recensés dans le Vaucluse.

Les actions sociales de 2015 :

- arbre de Noël
- la journée des retraités, sortie-spectacle en octobre
- sortie Pont du Gard, spectacle son et lumières en juin
- séjour au zoo de Paugres ou Sigean en septembre/octobre
- vacances de la Toussaint, mini-colonies reconduites sur le format de l'an dernier
- amitiés finances pour des agents en difficulté et/ou esseulés
- dotation des coins repas (20 sites sur le département) en fourniture de matériel courant juin
- vacances notariales reconduites prochainement dès la fin du mouvement de protestation des notaires

Le week-end aux Orres n'a pas pu être maintenu, suite à de nombreuses annulations de dernière minute d'agents pré-inscrits.

La déléguée à l'action sociale tient à remercier les Organisations syndicales et les RH ainsi que la direction pour leur soutien qui lui permet d'effectuer son action dans les meilleures conditions possibles.

F.O.-DGFIP 84 ainsi que les autres OS vote l'approbation du BIL à l'unanimité.

Point 5 : le logement

La déléguée à l'action sociale nous présente un bilan des logements disponibles dans le département. Une gestion des logements sociaux attribués aux fonctionnaires de l'état dans le département, sera conduite de façon commune avec le SRIAS (section régionale interministérielle d'action sociale) et les services de la préfecture. Cette gestion se fera désormais via une simplification des demandes qui passeront par un seul interlocuteur, l'assistance sociale.

Une plaquette d'information sera bientôt mise à disposition des agents.

Point 6 : le titre restaurant

Concernant la restauration, F.O.-DGFIP 84 rappelle que le titre de restauration a été revalorisé au 1^{er} mars 2015 (6 euros par ticket), titre de restauration dématérialisé sous forme de carte bancaire rechargeable avec un plafond de 19 euros par jour. Une expérimentation est en cours dans 8 départements et s'achèvera au plus tard le 31 décembre 2015.

20 % d'un coup, une première !!!!!!!!!!!!!

Point 7 : le CESU – aide à la parentalité

Un marché public a été passé avec la société Chèque-Domicile pour une expérimentation dans 3 régions.

Un dispositif CESU doit permettre aux parents d'enfants ayant entre 6 et 12 ans de bénéficier une aide financière pour les faire garder, les emmener à l'école, leur apporter un soutien scolaire.

Ce dispositif existe déjà pour les enfants de 0 à 6ans.

Point 8 : questions diverses

La délégué à l'action sociale nous informe vouloir mettre en place des visites dans les services deux fois par an, notamment sur les sites de Cavaillon, Carpentras, Pat et Orange.

Dans un contexte de suppression d'emplois, de détérioration des conditions de travail, du blocage du point d'indice depuis 2010, de diminution du pouvoir d'achat des fonctionnaires F.O.-DGFIP 84 rappelle **l'importance d'une action sociale de qualité au plus près des agents actifs et retraités avec des moyens budgétaires et humains alloués en conséquences.**

Vos représentants F.O.-DGFIP 84 :
Mireille COMPAGNAT, Lorette MANGEOT.



